

Communiqué de presse

Châtel-St-Denis, ville d'énergies, distinguée par l'« European Energy Award GOLD »

« Cité de l'Energie » depuis 2008, la Ville de Châtel-St-Denis entre dans le cercle encore restreint des 66 communes suisses, - la Suisse romande en compte 25 -, récompensées par le label « Gold », alloué aux Cités de l'Energie qui ont fait preuve d'un engagement sans relâche dans l'observation et la mise en application des critères de standard européen relatifs à la gestion de l'énergie.

Elle est ainsi la deuxième commune fribourgeoise, après le chef-lieu gruérien, à voir ses efforts dans le domaine du développement durable récompensés par cette distinction mettant ainsi en valeur sa volonté politique de transition énergétique.

Depuis 2008, Châtel-St-Denis fait l'objet de procédures de certification qui ont lieu tous les quatre ans et qui ont confirmé en 2012 et en 2016 son statut de « Cité de l'Energie ». Afin de concrétiser ses actions en faveur de la protection du climat, des énergies renouvelables, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et d'une mobilité respectueuse de l'environnement, elle a élaboré un catalogue de mesures qu'elle met en œuvre selon les principes du label.

L'attribution du label « European Energy Award GOLD » atteste que Châtel-St-Denis a réalisé ou du moins planifié dans ses travaux 75% des mesures envisagées (contre 50% pour l'allocation du Label simple). À l'aune des experts, le Chef-lieu châtelois a ainsi obtenu 76.8% des points et a été gratifié de l'or.

Les projets phares en matière d'énergie de la Commune sont les suivants:

- Turbinage de l'eau potable en rive gauche de la Veveyse;
- Suivi énergétique et optimisation des bâtiments communaux (Enercoach);
- Participation à la campagne « Display » (initiative issue d'experts en énergie des villes européennes) par l'affichage des performances énergétiques des bâtiments publics;
- Densification du réseau de chauffage à distance du Lussy;
- Charte des jardins;
- Panneaux photovoltaïques;
- Eclairage public assaini avec des diodes électroluminescentes (LED) et tronçons du réseau équipés d'éclairage public dynamique;
- Développement de zones 30;
- Achat d'électricité certifiée « naturemade star » pour la patinoire;
- Déchetterie: amélioration du taux de recyclage et développement de 24 filières de tri des déchets;
- Elaboration d'un Plan Directeur Communal des énergies;
- Bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Commission Energie active dans la quête de solutions.

Les principaux projets pour la période 2020-2023 sont les suivants:

- Biogaz;
- Chauffage à distance aux Paccots;
- Chauffage à distance dans le secteur de la Racca;
- Borne de recharge pour véhicules électriques;
- Suite de l'assainissement de l'éclairage public.

En conclusion, l'obtention de ce label encourage les autorités communales à pérenniser leur politique ambitieuse grâce à laquelle l'étiquette de la « couverture énergétique » de la Ville du sud fribourgeois, s'est parée d'or.

Pour plus d'informations:

M. Thierry Bavaud, Conseiller communal en charge
du dicastère de l'Energie

thierry.bavaud@chatel-st-denis.ch

M. Julien Rey, Responsable Energie

079 557 04 31

julien.rey@chatel-st-denis.ch